



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

F
N

23030255

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

21 FEV. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : 0457 217 022

Nom

(en entier) : **SODITRA - LOGISTIC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Ateliers 36 à 6060 CHARLEROI****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Extrait de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2022 :

« Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société ayant emprunté la forme d'une société à responsabilité limitée « CHRISTOPHE REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2022, 2023 et 2024) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024. Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 14.000 €, hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation. »

Hlias SALAKENOU
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).